Baptême

Pour bien préparer un baptême, contacter le prêtre officiant le plus tôt possible et adressez-vous au secrétariat au moins 3 mois à l'avance.

Les parents et les parrain/marraine sont conviés à des rencontres de préparation avec le prêtre officiant.

ANNONCES

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat sera fermé du 20 au 24 février 2023.

HORAIRE DES MESSES

Eglises	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Collonge				9h00			11h00
Corsier		9h00					9h30
Hermance							17h30
Meinier					8h30		11h00
Vésenaz			9h00			18h00	

Secrétariat UP Arve et Lac

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

Téléphone 022 751 12 90

Courriel up.arve-lac@cath-ge.ch

Adresse 11, route de l'Église - 1246 Corsier

Prêtres répondants

P. Slawomir Kawecki slawomir.kawecki@cath-ge.ch - 079 250 72 43

Collonge-Bellerive, Hermance

P. Kamil Iwanowski xkiwanowski@gmail.com - 077 508 68 47

Corsier-Anières, Meinier-Gy-Jussy, Vésenaz

www.arvelac.ch



Collonge-Bellerive, Corsier-Anières, Hermance, Meinier-Gy-Jussy, Vésenaz

FEUILLET PAROISSIAL

Février 2023

Le mot du curé

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

Le Pape Benoît XVI, que j'ai connu personnellement, ainsi que le cardinal Georges Pell, avec lequel j'ai collaboré plusieurs années, viennent de nous quitter. Ils ont particulièrement marqué ma vie de prêtre et ils sont pour moi les deux grands défenseurs du dépôt de la foi dans l'Église durant ces dernières décennies. Ils ont payé très cher leur engagement sans concession.

Calomnies, trahison, haine médiatique, tout a été fait pour les détruire dans l'opinion publique, et malgré ce déchainement, ils ont tenu bon et sont restés fidèles jusqu'au bout. Cela vaut la peine de découvrir ce qu'ils ont voulu nous transmettre. Prenons le temps, par exemple, d'écouter la dernière interview du cardinal Pell donnée quelques jours avant sa mort ... et prenons aussi connaissance du livre posthume de Benoît XVI : 'Qu'est-ce que le christianisme ?' qui paraîtra le 8 mars 2023.

Le 2 février, fête de la Chandeleur, Présentation de Jésus au Temple, nous prierons avec ferveur pour les vocations et toutes les personnes de la vie consacrée. Le dimanche 5 février, nous célébrerons en Suisse le dimanche des laïcs. Nous remercions tous les laïcs engagés dans le monde, dans notre Église pour leur beau travail.

Le 22 février nous commencerons le Carême. Dans une situation mondiale compliquée, il sera bon de réfléchir à comment bien profiter de ce temps de grâce. Comment se mobiliser pour vivre concrètement le jeûne, la prière et l'aumône, c'est-à-dire la charité.

Je vous remercie de votre présence et de votre dévouement dans nos paroisses et vous assure de ma prière et de ma fidèle attention.

Votre cure Père Slawomir

UNITÉ PASTORALE

Messe de la Chandeleur

Jeudi 2 février à Collonge à 9h00.

Dimanche des laïcs

A l'occasion du dimanche des laïcs qui aura lieu le **5 février** dans toutes les paroisses de Suisse romande, deux laïcs engagés dans notre UP donneront leur témoignage. Madame Catherine Riedlinger, présidente du Conseil pastoral cantonal, interviendra à Meinier, et Monsieur Daniel Kniest, psychologue et chanteur, à Collonge pendant la messe de 11h00.

Carême

Mercredi des Cendres - 22 février

9h00	Vésenaz
18h00	Collonge
19h30	Meinier



Chemin de Croix

Vendredi 3 mars	15h00	HERMANCE	suivi de la Messe
Vendrear B mars	101100	TIDIU.IIII TOD	barri ac la l'icobc

Vendredi **10 mars** 19h00 CORSIER suivi de la soupe de Carême

Jeudi 16 mars9h30 VESENAZaprès la Messe de 9hVendredi 24 mars9h00 MEINIERaprès la Messe de 8h30

Chemin de Croix avec les enfants

Mercredi **8 mars** COLLONGE 16h30 (à la place du catéchisme) Jeudi **16 mars** CORSIER 16h30 (à la place du catéchisme)

Messes en familles

5 février	9h30	Corsier
11 février	18h00	Vésenaz
12 février	11h00	Meinier
19 février	11h00	Collonge
19 février	17h30	Hermance

Confessions

Après les Messes en semaine Mardi 9h30 Corsier

Mercredi 9h30 Vésenaz Jeudi 9h30 Collonge Vendredi 9h00 Meinier

Adoration du Saint Sacrement

Mardi	9h30-10h00	Corsier	1
Mercredi	9h30 - 10h00	Vésenaz	VENEZ
Jeudi	9h30 - 10h00	Collonge	ADORONS
Vendredi	9h00 - 9h30	Meinier	
Vendredi	15h00 - 15h30	Hermance (le 1er	vendredi du mois)

AGENDA DES PAROISSES

Groupe de prière

Les jeudis **2** et **16 février** de 18h à 19h30 à la salle paroissiale de Corsier.

Premier vendredi du mois à Hermance

Vendredi **3 février** à 15h à l'église d'Hermance, adoration avec la récitation du chapelet de la Miséricorde suivie de la Messe à 15h30.